



# DÉCLARATION DES VOILES - 2022

Le.....propriétaire/skipper du bateau.....après avoir lu la règle 15 "Règlement pour la jauge et pour les Courses des Yachts D'Époque et Classiques 2022-2025" je déclare que:  
 15 - L'utilisation des voiles de la liste présentée ci-dessous sera pénalisée ou bonifiée en pourcentage appliqué sur le temps réel de chaque yacht pour chaque manche suivant le barème:

YACHTS D'ÉPOQUE	GRAND-VOILE		VOILE D'AVANT ET DE PORTANT	
		Oui?		Oui?
- Voiles en coton.	-2 %	<input type="checkbox"/>	-2 %	<input type="checkbox"/>
- Voiles en dacron ou nylon.	0 %	<input type="checkbox"/>	0 %	<input type="checkbox"/>
- Voiles fabriquées avec des laizes comprenant des matériaux laminés peu extensibles tel que: dacron laminé, mylar scrim, fibres composées du type, sandwich, spectra, vectran, dynema, hydranet.	+8 %	<input type="checkbox"/>	+5%	<input type="checkbox"/>
- Voiles "à haut module" fabriquées avec ou sans laize ou utilisant des fibres différentes de celles sus-mentionnées (par exemple kevlar, twaron, PBO ou carbone).	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>
- Couples différentes de celles utilisées à l'époque du lancement.	+4%	<input type="checkbox"/>	+3%	<input type="checkbox"/>
- Voiles entièrement lattées.	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>
- Pas d'utilisation d'une voile de portant ou utilisation d'une voile (de type foc ballon) dont le point d'amure est fixé sur le pont à l'avant du mât et dont le point d'écoute est fixé à un tangon.		<input type="checkbox"/>	-2%	<input type="checkbox"/>
- Utilisation d'une voile de portant dont le point de drisse est plus haut qu'à l'origine.		<input type="checkbox"/>	+3%	<input type="checkbox"/>
- Utilisation en régate des winchs motorisés.		<input type="checkbox"/>	+4%	<input type="checkbox"/>
YACHTS CLASSIQUES		Oui?		Oui?
- Voiles en dacron ou nylon.	0 %	<input type="checkbox"/>	0%	<input type="checkbox"/>
- Voiles fabriquées avec des laizes comprenant des matériaux laminés peu extensibles tel que: dacron laminé, mylar scrim, fibres composées du type, sandwich, spectra, vectran, dynema, hydranet.	+5 %	<input type="checkbox"/>	+5 %	<input type="checkbox"/>
- Voiles "à haut module" fabriquées avec ou sans laize ou utilisant des fibres différentes de celles sus-mentionnées (par exemple kevlar, twaron, PBO ou carbone).	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>
- Couples différentes de celles utilisées à l'époque du lancement.	ADMISES	<input type="checkbox"/>	ADMISES	<input type="checkbox"/>
- Voiles entièrement lattées.	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>	NON ADMISES	<input type="checkbox"/>
- Utilisation en régate des winchs motorisés.		<input type="checkbox"/>	+4%	<input type="checkbox"/>

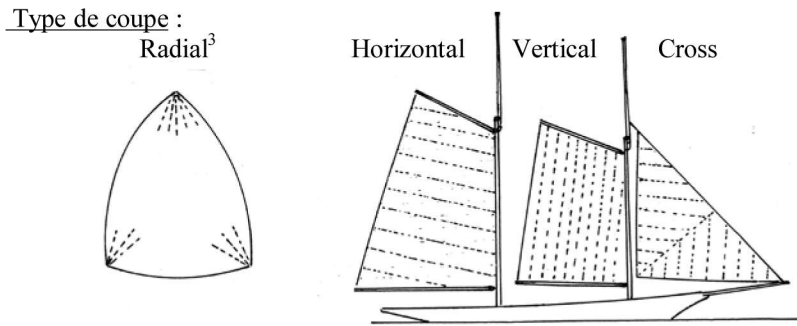
Une voile est entièrement lattée quand au moins deux lattes traversent la totalité de sa largeur.  
 Pour les yacht d'époque, sont coupes différentes de celles utilisées à l'époque du lancement, les coupes différentes des coupes horizontales, verticales et les coupes anglaises (chevron).

Je déclare sous ma responsabilité: Cela seul utilisera des voiles faites à partir des matériaux ou des coupes énumérées dans le texte et sous réserve de bonifiée ou pénalité.

J'utilise les voiles suivantes sous réserve de bonifiée ou pénalité:

.....  
 .....  
 .....

Voiles Manufacturée :  
 Cotton<sup>1</sup> Nylon Dacron laminé norlam<sup>2</sup> spectra<sup>2</sup> dynema<sup>2</sup> kevlar<sup>4</sup>  
 Dacron et Pentex laminé<sup>1</sup> scrim mylar<sup>2</sup> genesis<sup>2</sup> vectran<sup>2</sup> twaron<sup>2</sup> carbon<sup>4</sup>



1 : Admises      2 : Non Admises      3 : Pénalisée en Yachts d'Époque      4 : 3DL y grand-voile entièrement lattée Non Admises.

Nom: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_